malakoff médéric
COURTAGE

Communiqué de presse
Paris, le 7 septembre 2016

Malakoff Médéric lance Malakoff Médéric Courtage et fait de l'assurance intermédiée un axe de développement stratégique pour le Groupe

Acteur majeur de la protection sociale complémentaire en France, Malakoff Médéric structure ses activités directe et intermédiée autour d'un modèle intégré. Dans ce cadre, la marque commerciale de la société Quatrem, filiale à 100 % du Groupe, devient Malakoff Médéric Courtage à compter de septembre 2016. Aboutissement du processus de synergies porté par le Groupe depuis 2013, ce changement de marque exprime l'ambition du Groupe de faire du marché intermédié un axe fort de développement et de croissance pour Malakoff Médéric.

« *Cette organisation va permettre de renforcer la compétitivité du Groupe sur ces deux marchés. À horizon 2020, nous avons l'ambition que la distribution intermédiée représente la moitié du chiffre d'affaires de Malakoff Médéric avec une augmentation des affaires nouvelles de l'ordre de 45 %. Ce nouveau modèle va nous permettre de développer notre activité courtage sur de nouveaux marchés avec une approche sur-mesure et grâce à une offre de services personnalisée. »,* déclare Christophe Scherrer, Directeur général adjoint de Malakoff Médéric.

De nombreux atouts au bénéfice des courtiers

Cette organisation garantit aux courtiers partenaires de Malakoff Médéric un accès à des offres nouvelles et des services innovants, ainsi qu'une ouverture sur de nouveaux marchés. Dans un contexte réglementaire en pleine évolution (ANI, DSN…), elle leur permet également de bénéficier d'un accompagnement juridique spécifique.

En termes d'offre, la démarche **Entreprise territoire de santé**, lancée par Malakoff Médéric en juin 2015, va progressivement être déclinée au marché du courtage, permettant ainsi aux courtiers de proposer à leurs clients l'ensemble des services conçus par le Groupe.

> La démarche **Entreprise territoire de santé** associe des services innovants (baromètre Santé et bien-être en entreprise, simulateur et tableau de bord Absentéisme, programmes de prévention et de dépistage, e-coaching santé, accompagnement reprise, conciergerie…) aux garanties de santé et de prévoyance. Ces services, destinés aux entreprises et à leurs salariés, sont personnalisés en fonction de la taille de l'entreprise, de son secteur d'activité, du profil de ses salariés et de sa situation géographique. En agissant sur tous les risques, ils contribuent au bien-être et à la qualité de vie au travail, et font de la protection sociale un levier de compétitivité pour les entreprises.

En termes de nouveaux marchés, les courtiers vont bénéficier du référencement de Malakoff Médéric auprès des **branches professionnelles** : l'ouverture de la commercialisation d'offres CCN (Conventions Collectives Nationales) aux courtiers va se faire progressivement à partir du dernier trimestre 2016. Pour se développer sur ces nouveaux marchés notamment, les courtiers bénéficieront de l'expertise du Groupe dans la conception **d'offres sectorielles.**

La nouvelle organisation mise en place donne aux courtiers la possibilité d'avoir **accès à toutes les solutions de portage de risque** qui peuvent être proposées sur le marché (compagnie d'assurance, institution de prévoyance, mutuelle).

Malakoff Médéric Courtage sera présent
aux **Journées du Courtage les 20 et 21 septembre 2016**
Palais des Congrès de Paris, Stand N42

Contacts Presse

MALAKOFF MÉDÉRIC
Élisabeth Alfandari
Tél. : +33 7 60 09 25 30
ealfandari@malakoffmederic.com

CICOMMUNICATION
Stéphanie Duraffourd et Catherine Isnard
Tél. : + 33 1 47 23 90 48
cicom@cicommunication.com

À propos de Malakoff Médéric

Malakoff Médéric est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire, qui exerce deux métiers (chiffres au 31 décembre 2015) :

- l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne retraite), avec 3,8 Md€ de chiffre d'affaires récurrent, 4 Md€ de fonds propres et une marge de solvabilité égale à 5,5 fois l'exigence réglementaire. Malakoff Médéric assure la santé et la prévoyance de 203 000 entreprises et 6,6 millions de personnes et leurs familles.
- la gestion de la retraite complémentaire avec 10,3 Md€ de cotisations encaissées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de 198 000 entreprises, 3 millions de salariés cotisants et 2,9 millions de retraités.

Le Groupe étant paritaire, mutualiste et à but non lucratif, sa gouvernance garantit la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés.
www.malakoffmederic.com